

# Avis de l'assemblée participative des habitants

## Synthèse du débat du 15 Mars 2016

Le conseil municipal réfléchit actuellement à la création d'un « citystade » où espace multisports sur l'emplacement actuel du terrain de basket du champ des compagnons. Il demande l'avis de l'APH sur ce sujet. Le but de cet équipement serait de proposer aux jeunes et moins jeunes de Sumène un lieu en accès ouvert pour se retrouver et pratiquer certaines activités sportives sans nécessairement être inscrit dans un club ou une association. La municipalité souhaite que le projet puisse aussi servir au basket pour organiser ses tournois sur le village en disposant d'un terrain supplémentaire aux dimensions réglementaires.

A une grande majorité, les membres présents sont favorables à ce projet. Les autres équipements communaux sportifs n'étant pas accessibles aux non adhérents, il y a un réel besoin pour un équipement ouvert à tous et, dans les communes équipées depuis plusieurs années, ces espaces multisports rencontrent un réel succès, en particulier auprès des jeunes. Cet équipement doit pouvoir proposer le plus possible d'activités différentes pour intéresser un public le plus large possible, jeunes et moins jeunes. Ainsi, à côté du basket, du football et du handball, ne pas oublier le volley ball et le badminton, par exemple. Dans la même idée, il faudrait que les écoles soient consultées pour mettre en place avec elles des horaires réservés pour des activités sur le temps scolaire ou périscolaire.

Malgré cet intérêt pour l'équipement en lui même, certaines remarques ont été faites sur la pertinence du lieu prévu pour l'implantation et la contrainte sur les dimensions pour permettre un ou deux tournois de basket par an. Peut-être qu'une réflexion globale sur les équipements sportifs de la commune permettrait de trouver une solution plus avantageuse mais toujours relativement proche du centre bourg et des écoles pour ne pas être déserté. Il faudra être attentif à l'intégration visuelle et la modification des circulations et des usages que ce projet impliquera. C'est bien un espace entouré de filets ou de grillage assez haut pour retenir les ballons que les jeunes et les utilisateurs attendent mais cette configuration, sur le champ des compagnons, paraît difficilement compatible avec un faible impact visuel et une facilité de démontage pour permettre, exceptionnellement, d'autres manifestations sur le site. Néanmoins, une protection par une barrière paraît indispensable pour empêcher le stationnement des véhicules et la circulation des deux roues, pour que cet équipement soit disponible le plus souvent possible. De pas négliger non plus la qualité de fabrication de cet équipement pour qu'il soit durable et aussi la qualité du revêtement pour le confort de jeu. Enfin, il faudra repenser l'éclairage, pour pouvoir jouer en soirée mais avec une extinction automatique à 23h pour limiter les nuisances pour le voisinage.

Avis approuvé et validé par l'assemblée participative des habitants, à l'unanimité des membres présents, le 12 Avril 2016.